

COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS & JEUNES & FEMININES

Réunion du Mardi 3 Mars 2020

Présents : Mme POLICON Marie Thérèse, MM. LEFEUVRE Louis, BRUNET Denis.

Absents excusés : MM.D'EXPORT Jonathan, SAMBA Aubin, ARNAUD Georges.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel Article 16.1.4 du RSG du District

Les gardiens de but doivent porter des couleurs voyantes, autres que celles de leurs co-équipiers, adversaires ou arbitres.

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans les 3 dernières journées de Championnat : 100.00 euros

La commission informe l'ensemble des clubs qu'aucune dérogation pour des motifs administratifs ne sera acceptée.

A cet effet, elle rappelle à nouveau la possibilité de disputer les rencontres même en l'absence de licence oubliée (mais bien enregistrée et qualifiée) **uniquement en présentant une PIECE D'IDENTITE, ainsi qu'un CERTIFICAT MEDICAL.**

Les dérogations d'horaire pour la Saison 2019/2020 sont accordées à l'exclusion de la dernière journée du Championnat, sauf pour les dérogations annuelles accordées en début de Saison.

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATCH :

<http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf>

U14

Suite aux intempéries de ce week end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°21592311-OLYMPIQUE PARIS ESPOIR / CA VITRY 2 U14 D3 B du 29/02/2020

N°21592673-CRETEIL UF 1 / VAL DE FONTENAY AS2 U14 D4 C du 29/02/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

.....

N°22015001-CHANTIER PARIS UA 2 / ORLY AVS 2 U14 D5 B du 07/12/2019

Courriel des 2 équipes du 27/02/2020.

La Commission entérine le score de la rencontre

CHANTIER PARIS 2 / ORLY AVS 6

U16

Suite aux intempéries de ce week end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°21550152-CRETEIL LUSITANOS US 4 / RUNGIS US 2 U16 D3 B du 01/03/2020

N°21550153-VITRY CA 2 VILLIERS ES 1 U16 D3 B du 01/03/2020

N°21838145-CRETEIL LUSITANOS US 5 / PARIS 10 RC 1 U16 D4 C du 01/03/2020

N°21838146-CHENNEVIERES SFC 1 / ENTENTE JEUNES STADE 2 U16 D4 C du 01/03/2020

N°21549975-VINCENNOIS CO 2 / LE PERREUX FR 1 U16 D2 B du 01/03/2020

N°21838148-ENT. MANDRES SANTENY / AVENIR SPORTIF ORLY 2 U16 D4 C du 01/03/2020

N°21838059-SUCY FC 2 / OLYMPIQUE CLUB IVRY U16 D4 B du 01/03/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

.....

N°21550175-RUNGIS US 2 / VILLIERS ES 1 U16 D3 B du 08/03/2020

Courrier et accord des deux clubs (via footclub du 03/03/20).

La Commission accorde la modification de la date de la rencontre au 15/03/20 (3 matchs à la même heure)

N°21549886-FC GOBELINS 4 / SUCY FC 1 U16 D2 A du 01/03/2020

Courriel de Gobelins FC du 03/03/2020, match arrêté suite intempérie.

La Commission reste dans l'attente de la feuille de match et du rapport de l'arbitre.

U18

Suite aux intempéries de ce week end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°21551398-ALFORTVILLE US 2 / HAY LES ROSES CA U18 D3 B du 01/03/2020

N°21551485-PARIS CENTRE FORMATION 1 / NOGENT FC 1 U18 D3 C du 01/03/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

U20

Suite aux intempéries de ce week-end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°22038238-SUCY FC 20 / ST MANDE FC 20 U20 A du 01/03/2020
N°22038241-ALFORTVILLE US 20 / VITRY ES 20 U20 A du 01/03/2020
N°22038239-ST MAUR F.MASC VGA / AS ULTRA MARINE VI U20 A du 01/03/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

.....

N°22038216-US RUNGIS US 20 / ST MANDE FC 20 U20 A du 01/03/20

Courriel de Rungis du 03/03/2020 (modification d'horaire-Art. 6.2 Chpt U20)

La Commission accorde la modification de l'horaire du coup d'envoi de la rencontre, celui-ci sera avancé à 12h15. Prévenir vos adversaires.

SENIORS

Suite aux intempéries de ce week-end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°21545271-NOGENT FC 1 / ORMESSON US 1 Séniors D2 A du 01/03/2020
N°21545405-ST MAUR VGA 2 / US ALFORTVILLE Séniors D2 B du 01/03/2020
N°21545402-AS ULTRA MARINE / VITRY CA 3 Séniors D2 B du 01/03/2020
N°21545731-BANN ZANMI 1 / NOGENT FC 2 Séniors D3 B du 01/03/2020
N°21545534-PORT.ACA CHAMPIGNY 1 / CRETEIL UF 3 Séniors D3 A du 01/03/2020
N°21545737- CACHAN ASC CO / CHEVILLY LARUE ELAN Séniors D3 B du 01/03/2020
N°21839028- VALENTON CS / ASAF PEROU Séniors D4 B du 01/03/2020
N°21839024- JEUNES STADE ENT.S 1 / THIAIS FC 3 Séniors D4 B du 01/03/2020
N°21838935- MIMOSA MADA SPORT / PHARE S. ZARZISSIEN Séniors D4 A du 01/03/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

.....

N°21839027-MAROLLES FC2 / AS ULTRA MARINE V12 Séniors D4.B du 01/03/20

Courrier de Marolles du 28/02/2020.

La commission enregistre le 3^{ème} forfait avisé de l'équipe de Marolles qui entraîne le forfait général de l'équipe. Amende de 100 euros. Avis Aux Clubs Concernés.

N°21548607-BRY FC / THIAIS FC Séniors D4.B du 01/03/20

Courrier de Bry du 02/03/2020. (suite PV début de saison)

La commission enregistre l'inversion du match, ainsi l'équipe de Bry FC recevra l'équipe de Thiais FC. Prévenir vos adversaires.

N°21839118-BOISSY UJ / AC GENTILLY 2 Séniors D4.C du 01/03/20

Courrier de Gentilly du 03/03/2020.

La commission demande au club de Boissy UJ de confirmer le score de la rencontre.

N°21545426-ALFORTVILLE US / BRY FC Séniors D2.B du 29/03/20

Dossier de retour de la commission discipline du match **21545417**.

La commission demande au club d'Alfortville de lui communiquer le terrain de repli, celui-ci doit se situer hors d'Alfortville et de Choisy le roi, dans le département du Val de Marne ou une commune limitrophe.

N°21545449-ALFORTVILLE US / CAMILLIENNE Séniors D2.B du 03/05/20

Dossier de retour de la commission discipline du match **21545417**.

La commission demande au club d'Alfortville de lui communiquer le terrain de repli, celui-ci doit se situer hors d'Alfortville et de Choisy le roi, dans le département du Val de Marne ou une commune limitrophe.

CDM

Suite aux intempéries de ce week end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°21548417- CACHAN ASC CO / BRANCOS CRETEIL CDM D1 A du 01/03/2020

N°21937722- MENUIBLAN AS 5 / NOISEAU STE S 5 CDM D2 A du 01/03/2020

N°21548416- KOPP97 / VILLEJUIF UF 5 CDM D1 A du 01/03/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

ANCIENS

N°21548607 – BRY FC 12 / SPORTING CP 11 Anciens D1 du 08/03/20

Courrier de Bry du 02/03/2020. (suite PV début de saison)

La commission enregistre l'inversion du match, ainsi l'équipe de Bry FC recevra l'équipe de SPORTING CP. Prévenir vos adversaires.

N°21548774-MACCABI CRETEIL / VILLEJUIF FC Anciens D2.A du 01/03/20

Courrier et accord des deux clubs (décès).

Exceptionnellement, la commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers.

N°22073016- CACHAN ASC CO 12 / FC MANDRES PERIGNY anciens D4 a du 01/03/2020

Courriel de Cachan du 26/02/2020.

La Commission note que la rencontre se déroulera le 08/03/20. Prévenir vos adversaires.

Suite aux intempéries de ce week end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°21548775- ASPTT VILLECRESNES / AS ULTRA MARINE - Anciens D2.A du 01/03/2020

N°22073018- APSAP MEDIBALLES 11 / IVRY PORTUGUAIS TRAV. Anciens D4.A du 01/03/2020

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

ANCIENS + 45 ans

Suite aux intempéries de ce week end les matchs suivants n'ont pu être joués et sont donc remis :

N°22236264- FONTENAY US 12 / NOGENT FC 12 Anciens +45 ans C du 01/03/20

La commission enregistre le report à une date ultérieure et transmet à la commission des calendriers

TOUTES CATEGORIES

-Rappel-

- En aucun cas un licencié des équipes anciens D1/D2/D3/D4 ne peut être arbitre et joueur sur le même match, il faut choisir
- Afin d'éviter toute confusion les dirigeants, les remplaçants ainsi que le coach doivent porter des chasubles aux couleurs différentes des maillots de leur équipes
- Les enfants sont aussi interdits sur les bancs de touche comme toutes personnes non inscrites sur la feuille du match
- Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres avec brassard (L'entraîneur est exclu de cette fonction).
- Les clubs sont tenus de disputer leurs matchs officiels sous les couleurs identifiées sur le site de la FFF et de ses organes déconcentrés.

Courrier du Parc du Tremblay

Le Batiment Football ainsi que les vestiaires football sont fermés :

Le 13 avril / Les 1^{er}, 8 et 21 mai

Courrier du club d'ARRIGHI du 6/12/19

Le Stade sur lequel évolue les équipes anciens et anciens +45 du club d'Arrighi, au parc des sports plaine Nord de Choisy le roi est un terrain stabilisé (modification effectuée sur Foot2000).

Courriel de BONNEUIL S/MARNE

Suite à un acte de vandalisme dans les vestiaires du complexe sportif, l'eau et le chauffage ont été coupés. La commission a pris note de cette information.

Courriel ABLON SUR SEINE

Le stade stabilisé 2 Pierre Pouget ne sera plus utilisé pour la pratique du football.

Courrier de la mairie de Villiers sur marne

Les terrains engazonnés seront fermés du 3 au 10 mars 2020 : ***la commission demande au club de ES Villiers de lui communiquer la liste des matchs concernés.***

Courrier du club de CHOISY AS du 28/02/20

Suite au décès de Yamina AKABI, secrétaire du club de CHOISY AS.

Le District reporte toutes les rencontres du club (Domicile & Extérieur) – week-end du 1^{er} Mars 2020.

Avis aux clubs concernés.

[La commission rappelle qu'aucune rencontre toutes compétitions confondues ne peut se dérouler sur le stade Pillaudin, avenue de la République à Vitry sur Seine. \(Décision de la Commission des Terrains & Equipements\)](#)